Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 074-217402627-20250410-010_2025-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SCIENTRIER

Délibération n°010 /2025

OBJET : Vote du compte administratif 2024

L'an deux mil vingt-cinq, et le dix avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en salle des commissions à SCIENTRIER, sur convocation adressée à tous ses membres, le trois avril précédent, par Madame Patricia DEAGE, Maire en exercice de la Commune de SCIENTRIER.

Conseillers en exercice : 11

Présents : 09

BARBIER Sarah, BERARD Nicolas, BRANTUS Michel, BRON Isabelle, DAKIN-GARVAL Sylvain, DEAGE Patricia, DESALMAND Stéphane, DESALMAND Nadège, FLOQUET Sandra, Sophie PIEUCHOT

Absents : LAMBERT Adrien

Absents excusés : FLOQUET Sandra

Procuration : Sarah BARBIER pour Sandra FLOQUET

Secrétaire de séance : BARBIER Sarah

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment des articles L.1612-12, L.2121-14 et L.2121-31 ;
VU le budget primitif 2024 adopté par délibération du conseil municipal du 21 Mars 2023 ;
VU la délibération de ce jour approuvant le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2024 présenté par le receveur municipal ;
VU le compte administratif de l'exercice 2024 de la commune présenté par Mme le Maire.
CONSIDÉRANT Que Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le compte administratif qui retrace l'exécution du budget communal de l'année écoulée et fait apparaître les résultats à la clôture de l'exercice.
CONSIDÉRANT Que Isabelle BRON, 1ère Adjointe, rapporte le compte administratif de l'exercice 2024, dressé par Madame Patricia DEAGE, Maire.
Isabelle BRON**,** présidente de séance,
a donné acte de la présentation du compte administratif de l'exercice 2024, qui est résumé par le tableau ci-joint ;
. constaté pour la comptabilité principale de 2024 les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
. arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 074-217402627-20250410-010_2025-DE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'AFFECTER** le résultat de fonctionnement de l'année 2024 au budget primitif 2025 ainsi :
  - 263 024.29 € en excédent de fonctionnement au 002 ;
  - 430 228.44 à la section d'investissement au 001

Ainsi fait et délibéré,

Les jours, mois et an que susdit
Pour extrait conforme
Le Maire
Patricia DEAGE

Le Secrétaire,

MAIRIE de SCIENTRIER (HAUTE SAVOIE)